



Avant de partir

SOMMAIRE

	Formalités et conseils d'entrée dans le pays	02
	Franchise et sécurité des bagages	03
	Conseils budget et moyens de paiement sur place	04
	Conseils santé et sécurité	05
	Taxes et pourboires	05
	Affaires à emporter	06
	Souvenirs à rapporter	06
	Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)	07
	Adresses utiles sur place et permanence Open voyages	07



Formalités et conseils d'entrée dans le pays



Il est impératif d'être en possession d'un visa pour pouvoir entrer en Inde.

Désormais, il existe 2 types de visas de tourisme :



• **l'e-Tourist Visa** (séjours jusqu'à 90 jours ; entrées multiples possibles) (toutes les formalités se font en ligne)

• **le Regular Visa** (visa à entrées multiples, et qui permet aussi de demander les permis spéciaux pour le Sikkim)

Avertissements concernant le e-visa :

• La procédure est complexe, et toute erreur entraîne un refus d'embarquement.

• Sachant que le e-visa est valide 30 jours, que **l'on ne peut donc pas le demander trop longtemps à l'avance**, et qu'il y a des délais de traitement, par sécurité, le visa valide 1 an, qui coûte 14 € de plus de frais consulaires, reste conseillé.

• Désormais, tous les noms figurant sur le passeport doivent également figurer sur le e-visa : **noms de jeune fille, d'épouse, d'usage.**

Un passeport valide pendant au minimum 6 mois après le retour prévu, et disposant de 3 pages vierges (dont 2 face à face).

Les mineurs doivent être munis de leur propre passeport et d'une autorisation de sortie du territoire s'il s'agit d'un enfant non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale.

Le conseil Open:



Scannez vos papiers importants (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet. Ainsi, en cas de vol ou de perte, vous pourrez récupérer de n'importe quel ordinateur la copie de vos documents. En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité : déclarez aussitôt la perte ou le vol aux autorités de police locale. Cette déclaration est déterminante pour dégager votre responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de votre pièce d'identité

Franchise et sécurité des bagages

Bagage en cabine :

- 1 bagage standard qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard. 1 accessoire (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **7 kg.**

Bagage en soute :

- 1 bagage en soute autorisé gratuitement.
- Chaque bagage ne doit pas dépasser **15 kg ou 23 kg** et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

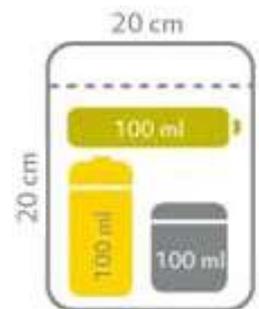
Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui limitent la quantité de liquides ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute.

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
 - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans ledit sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).



La monnaie indienne est la roupie (Rp), divisée en 100 paisas.



On peut changer les euros (en espèces), généralement sans commission, dans les bureaux de change, dans certaines banques et dans certains hôtels un peu chics.

Attention, pour changer dans les banques, il faut s'armer de patience car l'opération demande souvent du temps. Préférer, s'il y en a, les bureaux de change.

Une fois sur place, veillez à conserver un certain nombre de vos bordereaux de change ainsi que vos tickets de DAB (ATM) : ils peuvent vous être demandés pour changer les roupies qui vous resteront avant votre retour. Il est strictement interdit d'importer ou d'exporter des roupies indiennes.

Refusez systématiquement les billets scotchés ou déchirés sur les bords : il vous serait impossible de vous en servir.

Pensez aussi à garder sur vous de la monnaie et des petites coupures pour vos petites dépenses.

Certains hôtels (les chics, très chics) affichent leurs prix en dollars ou en euros et préfèrent se faire régler dans ces devises.

Cartes de paiement :

La plupart des hôtels et restos un peu chic, et les boutiques de luxe, acceptent les cartes de paiement internationales. Dans les adresses bon marché (ou pour régler sa course en rickshaw...) en revanche, on continue à payer en espèces.

Lorsque vous réglez des achats avec une carte de paiement, vérifiez (avant, c'est mieux !) que le montant ne sera pas trop majoré par une commission.

De même, prenez bien soin, d'une façon générale, de remplir tous les espaces blancs ou cases des bordereaux (notamment la case tips - pourboire - dans les restos ou hôtels).

Retrait d'espèces :

Le réseau de distributeurs automatiques de billets s'est largement développé dans le pays, et **il est désormais très facile d'y retirer des roupies avec les cartes Visa, MasterCard, Maestro, Cirrus.**

Attention, il y a un plafond autorisé par semaine (vérifiez le montant auprès de votre banque) et une commission à chaque retrait.

Enfin, faire également attention à la pénurie de billets dans les petites villes et garder en tête que la plupart des distributeurs ne permettent pas de retirer plus de 2 000 ₹ à la fois.



Aucun vaccin n'est obligatoire pour aller en Inde, cependant il est conseillé d'être à jour de ses vaccins préconisés en France. (DTP).

Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés de la photocopie de votre ordonnance si possible traduite en anglais en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

Libre à vous de prévoir une petite trousse à pharmacie avec :

- médicaments antihistaminiques
- vitamines
- bouchons anti-bruit
- pansements
- désinfectant
- aspirine
- médicaments contre les dérangements intestinaux et la fièvre
- médicament contre le mal des transports
- crème anti-moustiques
- crème solaire (beaucoup d'ultra-violets surtout l'été)



L'Inde, comme tous les États du sous-continent indien, est l'un des pays du monde où l'hygiène laisse le plus à désirer. Les précautions « environnementales » les plus strictes doivent être appliquées pour tout séjour en Inde.

Ne boire aucune eau non contrôlée. Proscrire les glaçons et si possible les pailles (à usage répété et simplement rincées avant d'être réutilisées), éviter les légumes crus et les fruits non lavés, non pelés, non cuits, le lait et ses dérivés non industriels et s'abstenir de tout produit qui aurait pu être congelé.

Ces recommandations ne s'appliquent pas pour les restaurants très chic (et très chers) des principales métropoles indiennes, qui sont effectivement aux normes internationales. Mais restez prudent tout de même.

Attention : la détention et la consommation de drogue, y compris le haschich, ont toujours été interdites en Inde. La loi NDPS (Narcotic Drugs and Psychotropic Substances) est très stricte. Toute personne inculpée au titre de cette loi est emprisonnée d'office, et il n'est pas rare que l'attente du jugement atteigne 3 ans !



Taxes et pourboires

En Inde, les taxes sont parfois incluses dans les prix affichés (mais pas toujours), du moins dans les hôtels ou restos d'un certain niveau.

Taxes sur les alcools : ce n'est pas la GST, mais la TVA (VAT) : 20 %. En fait, cela ne concerne que les établissements qui ont une licence, ce qui est assez rare finalement. Dans les guesthouses et autres restos informels où on vous sert de la bière sous le manteau, vous n'aurez donc pas à la payer.



Taxe sur l'artisanat : c'est 5 % de GST partout. Là encore, en général, le commerçant ne l'applique que si on lui demande une facture. Il préfère faire du black, autrement.

L'usage est de laisser un pourboire (tip, en bon anglais) aux bagagistes dans les hôtels (10-20 ₹ par bagage, un peu plus dans les établissements chics), mais ce n'est pas une obligation. Dans les hôtels chics, on laisse normalement les pourboires en partant.



La pratique de laisser un pourboire dans les restaurants se développe également, surtout dans les établissements un peu onéreux. Compter 5 à 10 % de la note, sans dépasser 100 à 150 ₹.

Il arrive que certains restos, de la catégorie « Chic », incluent d'office 10 % sur l'addition en plus de la GST ; il s'agit d'un service charge. Dans ce cas, inutile de laisser un pourboire supplémentaire.

Affaires à emporter

Des vêtements légers en coton sont le plus adaptés à ce voyage.
Des chaussures de sport et/ou sandales sont idéales.



N'oubliez pas que vous vous déchausserez pour les visites des sites religieux. Pour la visite des temples, prévoir des **vêtements longs** (manches longues et pantalon).

Une tenue correcte est exigée pour les dîners au restaurant.

Un petit sac à dos est pratique pour pouvoir mettre vos affaires pour la journée.

Prévoyez par ailleurs une lampe de poche en cas de coupure de courant dans certaines régions.

Le poids des bagages est limité à 15 kg sur les vols intérieurs. Tout supplément de poids sera facturé au comptoir d'enregistrement de la compagnie.



Souvenirs à rapporter

Impossible de ne pas rentrer d'Inde avec son stock d'épices typiques. Mention particulière pour **le safran** dont le prix sur place défie toute concurrence comparé à celui, exorbitant, pratiqué en France.

Pour satisfaire les amateurs de la cuisine indienne, outre les épices, pensez également à ramener avec vous quelques gousses de vanille, cultivées dans le sud du pays.

•**Thé :**

Au même titre que les épices, le thé en Inde est une institution ! Pensez au **Darjeeling**, cultivé sur les pentes de l'Himalaya, très réputé et mondialement connu. Pour les grands amateurs de thé, surprenez-les avec les thés Assam, très puissants, ou les Nilgiris, plus surprenants.

•**Un pashmina :**

Une écharpe en pashmina, **100 % cachemire**, est un cadeau très apprécié. Comme le Darjeeling, il est fabriqué dans l'Himalaya. Souvenir très plébiscité par les touristes, le pashmina est victime de son succès et nombreux sont les vendeurs à ne pas proposer les vrais !

•**De l'encens :**

Vous le remarquerez vite au cours de votre séjour, en Inde, l'encens se trouve partout. Dans les temples, certes, mais aussi dans les maisons, les restaurants..., absolument partout ! C'est donc un cadeau parfait, à vous offrir aussi par la même occasion, pour garder un souvenir olfactif de l'Inde.

•**Des bijoux, des sacs en cuir... :**

Parler de breloques serait une offense pour les Indiens, d'autant plus **qu'ils sont spécialisés dans les bijoux en argent et ont un vrai talent ancestral pour le travail du cuir.** Si votre séjour vous mène dans la ville d'Udaipur, vous aurez en plus la chance de trouver des artisans qui vous proposeront de la maroquinerie sur mesure. Un souvenir personnalisé acheté presque au cœur de l'Inde, c'est d'autant plus précieux !

•**Poudre de moringa :** le moringa est une plante magique, nutritive aux 1000 vertus. Que vous trouverez en poudre à la boutique d'Auroville par exemple.

•**Tissus, vêtements, foulards en soie ou coton**

Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)



Désormais, presque tous les hôtels et guesthouses (mais aussi certains cafés-restaurants à l'occidentale) sont équipés du wifi, gratuit pour les clients. À noter que le wifi n'irradie pas toujours jusque dans toutes les chambres (en gros, plus l'hôtel est cher, plus on a de chances d'avoir le wifi dans sa chambre).

Une fois connecté au wifi (ou à Internet grâce à un forfait), vous avez accès à tous les services de la téléphonie par Internet. WhatsApp, Messenger, Skype...

Acheter une carte/puce SIM sur place : c'est une option très avantageuse et facile. Il suffit d'acheter une carte SIM locale (à partir de 120 ₹ (1,50 €)) associée à un numéro de téléphone indien dans les petites boutiques affichant des noms d'opérateurs (Vodafone, Airtel, Aircel, BSNL, Reliance ou Jio). Libre à vous aussi d'acheter ou non, avec cette carte, un forfait.



On vous demandera une copie de votre passeport et de votre visa, ainsi qu'une photo d'identité. Pour à peine quelques centaines de roupies (6-7 €), on peut avoir droit (selon les opérateurs et les offres du moment) à des communications téléphoniques illimitées à l'intérieur du pays et à un forfait Internet important, durant 1 mois.

Adresses utiles sur place et permanence Open voyages

-Consulat d'Inde :

20-22, rue Albéric-Magnard, 75016 Paris.

Métro : La Muette.

Tél. : 01-40-50-71-71.

Courriel : cons.paris@gmail.com.

Attention, ce n'est plus au consulat qu'il faut s'adresser pour les visas de tourisme, mais auprès de VFS France.

-Ambassade de l'Inde :

15, rue Alfred-Dehodencq, 75016 Paris.

Métro : La Muette.

Tél. : 01-40-50-70-70.

-Ambassade de France en Inde :

2/50-E Shantipath Chanakyapuri New Delhi 110 021

Tél. 91 (11) 4319 6100 / 91 (11) 4319 6250



Pensez à prendre une **carte de votre hôtel** qui pourra vous servir **si vous vous égarez.**

En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, vous pouvez **contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7.** Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes
(Tél. : +33 4 76 48 70 70)